

II- SÉLECTION D'ACCORDS MULTILATÉRAUX INTERNATIONAUX
(Ordre chronologique décroissant, au premier août 1990)

LANGUETTE

- (13) 22 mars 1989
+ Bâle (Suisse)
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination
- (14) 31 octobre 1988
Sofia (Bulgarie)
Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de 1979, relatif à la lutte contre les émissions d'oxydes d'azote ou leurs flux transfrontières
- (15) 16 septembre 1987
Montréal (Québec)
Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
- (16) 8 juillet 1985
Helsinki (Finlande)
Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la réduction des émissions de soufre ou de leurs flux transfrontières d'au moins 30 pour cent
- (17) 22 mars 1985
Vienne (Autriche)
Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone
- (18) 13 novembre 1979
Genève (Suisse)
Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

+ Le Canada n'a pas encore ratifié cet accord.